

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

17 juin 2021

À PROPOS DE L'APASQ

MISSION ET MANDAT DE L'APASQ

L'APASQ est née d'une volonté commune de tous les participant-e-s aux premiers États généraux du théâtre, tenus à Montréal en 1981, de regrouper les personnes conceptrices en arts de la scène. L'APASQ s'est formée en 1984 pour représenter principalement des concepteur-trice-s de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures qui œuvrent dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des variétés, de l'opéra et dans le cadre de manifestations multidisciplinaires. Depuis maintenant plus de 35 ans, l'APASQ poursuit les deux principaux volets de sa mission : étudier, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres ; promouvoir et diffuser la création scénographique québécoise. L'APASQ est affiliée à la Fédération nationale des communications de la Confédération des syndicats nationaux (FNC-CSN).

LES SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES CONCEPTRICES

- Négociation et administration de neuf ententes collectives qui balisent les conditions d'engagement des personnes conceptrices de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Administration de la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS).
- Information sur la profession de personne conceptrice de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Offre d'un programme de formation continue pour les personnes conceptrices, membres ou non de l'Association.
- Publication en ligne sur le site web de l'Association d'un répertoire électronique des membres.
- Administration de la Fondation Jean-Paul Mousseau qui a comme mission de défendre et promouvoir la spécificité de la création scénographique, de diffuser la création scénographique au Québec et à l'étranger et d'organiser ou tenir des expositions, colloques, conférences, tables rondes, intéressant de près ou de loin la création scénographique.
- Développement du Fonds Prévost-Bussières
- Organisation de la participation des personnes conceptrices du Québec et du Canada à la Quadriennale de Prague en fonction des budgets disponibles.
- Participation à divers comités et organisations dans le but de promouvoir et défendre les intérêts non seulement de ses membres, mais de l'ensemble des artistes que l'Association représente.

LES MEMBRES

En date du 17 juin 2021, l'APASQ comptait 268 membres en règle : 220 membres actifs, 38 membres adhérents, 1 membre associé, 2 membres honoraires et 7 membres à vie.

LE SIÈGE SOCIAL

Depuis le 25 mars 2020, le siège social de l'APASQ est situé au 2120, rue Sherbrooke Est, suite 504, Montréal, Québec, H2K 1C3

LE FONCTIONNEMENT

Les états financiers annuels de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau revêtent la forme de rapports de mission d'examen. Ils ont été préparés par monsieur Éric Massé de la firme d'experts-comptables *Séguin Haché, société de comptables agréés professionnels*.

La direction générale des activités de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau est assurée par *Viviane Morin* depuis le 30 janvier 2017. *Maude Saint-Pierre* s'est jointe à l'équipe en août 2020, mais elle a quitté fin février 2021. Le poste de responsable du service aux membres et responsable des contrats et des remises est donc vacant et il sera comblé pour septembre 2021. Madame *Manon Gagnon* occupe le poste de responsable des communications et de coordonnatrice au développement professionnel et madame *Katia Chénier* celui de commis comptable. Il ne faut pas oublier notre conseillère syndicale de la FNCC, *Patricia Lévesque* qui nous apporte une aide considérable lors des négociations.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration était composé cette année de Mathieu Marcil, président, Laurier Rajotte, vice-président, Cédric Delorme-Bouchard, secrétaire, Elen Ewing, trésorière, Sébastien Dionne, représentant de la région de Québec, Mélanie Robinson, Andréa Marsolais-Roy, Julie Vallée-Léger et Geneviève Bournival, administratrice·teur·s.

En 2020-2021, les administrateur·trice·s se sont réunis à 8 reprises.

LES COMITÉS DE TRAVAIL

- Comité de relations de travail
- Comité promotion de la profession
- Comité écoresponsabilité dans les arts de la scène
- Comité numérique

L'assemblée générale annuelle de l'Association a eu lieu le 8 septembre 2020, virtuellement.

BILAN DES ACTIVITÉS 2020-2021 ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Cinq lignes directrices ont servi de guide à nos actions au cours de la dernière année, lignes directrices qui demeurent les mêmes, année après année.

1. LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS SOCIOÉCONOMIQUES DES ARTISTES
2. LA PROMOTION DES ARTS DE LA SCÈNE QUÉBÉCOIS
3. LE MAINTIEN D'UNE BONNE GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION
4. LE MAINTIEN D'UNE SAINTE GESTION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION
5. L'AMÉLIORATION DES OUTILS D'INFORMATION ET DE MOBILISATION DES MEMBRES ET DES ARTISTES REPRÉSENTÉS

1. LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS SOCIOÉCONOMIQUES DES ARTISTES

La réalisation de cet objectif a demandé l'exécution de différents types de tâches :

- *La gestion des ententes collectives*
- *La poursuite de la renégociation des ententes collectives*
- *L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue*
- *La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation*

La gestion des ententes collectives

La gestion des ententes collectives a été particulièrement complexe durant la saison 2020-2021 due à la situation pandémique. Il y a eu plusieurs reports et des annulations et nous avons donc fait face à des circonstances particulières, ce qui a demandé de l'adaptation. Pour la saison 2020-2021, nous avons émis 192 contrats. Ce qui représente environ la moitié des contrats habituellement émis.

Associations	Saison 2020-2021 1 ^{er} septembre au 31 août	Saison 2019-2020 1 ^{er} septembre au 31 août Ce qui a eu lieu suite aux annulations ou reports/COVID	Saison 2019-2020 1 ^{er} septembre au 31 août Ce qui était prévu	Saison 2018-2019 1 ^{er} septembre au 31 août
ACT	53	92	142	167
ADISQ	3	21	21	26
APTP	11	0	17	35
PACT	10	26	37	38
TAI	45	73	106	96
TUEJ	46	19	30	42
Autres	24	22	26	40
Total	192	253	379	444
Nombre de productions	76	106	150	167

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Il est bien difficile de prévoir de quoi sera faite la prochaine saison théâtrale. Il y a eu plusieurs reports de spectacles et malgré l'annonce d'une relance pour la saison prochaine, une estimation des nouveaux contrats et nouvelles productions demeure compliquée à prévoir. Certains producteurs souhaitent encore négocier des ententes particulières qui selon nous, viennent abaisser les conditions de travail. Sachez cependant qu'il est impensable pour votre association de toucher aux conditions minimales établies dans les ententes. Bien entendu nous restons ouverts à recevoir des demandes de dérogations dans certains cas et elles seront rigoureusement étudiées. Les décisions dans ces cas très rares et particuliers ne sont jamais prises sans l'accord des personnes conceptrices concernées.

La poursuite de la renégociation des ententes collectives et l'intégration des nouveaux métiers dans les ententes collectives

Les négociations avec TAI ont été mises sur pause dans la dernière année, entre autres à cause de tentatives pour négocier des annexes reliées à la COVID, mais qui furent sans succès vu la nature de leurs demandes.

Nous avons entamé les négociations avec TUEJ pour le renouvellement de l'entente collective.

Il ne faut pas oublier que nous avons signé une nouvelle entente avec ACT le 18 août dernier. Cette entente est la première qui inclue les domaines de conception suivant : accessoires, marionnettes, coiffure et maquillage.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Nous souhaitons relancer les négociations avec TAI, Ex Machina et La Manufacture et aussi négocier une première entente avec Espace Go qui s'est retiré de TAI il y a quelques années. Nous allons également poursuivre la négociation déjà entamée avec TUEJ.

L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue

Le programme d'activités de formation continue comportait six activités cette année, dont quatre à Montréal, deux à Québec. Le nombre total de places offertes dans l'ensemble de ces activités était de 58, totalisant 103 heures de formation et 10 heures d'accompagnement personnalisé.

Toutes les formations ont été réalisées en mode virtuel en raison de la pandémie, mais la situation n'a aucunement affecté la satisfaction des participant-e-s. Les formateurs et les formatrices se sont vraiment bien adapté-e-s à cette contrainte. Je dirais au-delà de nos espérances.

Enfin, les formations offertes par l'APASQ répondent en tout point aux besoins des personnes conceptrices et elles sont très appréciées par les participants et les participantes. Notre programme de formation affiche un bilan très positif.

Les activités de formation et les formatrices et formateurs

Montréal

1. Stage écoconception et écoresponsabilité dans les arts de la scène – **Anne-Catherine Lebeau d'Écoscène et Marie-Renée Bourget**
2. Gestion de projets pour conceptrices et concepteurs des arts de la scène – **Elen Ewing**
3. Fiscalité pour les conceptrices et concepteurs des arts de la scène- **Chantal Schedleur**

Québec

4. Parrainage – **Marie-Renée Bourget-Harvey et Sébastien Dionne**
5. Gestion de projets et de carrière pour conceptrices et concepteurs des arts de la scène – **Elen Ewing**
6. Stage écoconception et écoresponsabilité dans les arts de la scène – **Anne-Catherine Lebeau d'Écoscène et Marie-Renée Bourget**

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Nous prévoyons offrir l'an prochain huit activités dont cinq à Montréal, qui pourront accueillir 50 participant-e-s, et trois à Québec, qui pourront accueillir 26 participant-e-s, dont une est en attente d'approbation par Services Québec, pour un total de 76.

Activités prévues à Montréal

1. La fiscalité pour les personnes conceptrices des arts de la scène
2. Parrainage de deux personnes conceptrices en environnement sonore
3. Adaptation d'un spectacle en vue d'une webdiffusion
4. Logiciel Autocad spécifique aux personnes conceptrices dans les arts de la scène
5. Stage écoconception et écoresponsabilité dans les arts de la scène

Activités prévues à Québec

1. Stage écoconception et écoresponsabilité dans les arts de la scène II
2. La fiscalité pour les personnes conceptrices des arts de la scène
3. Parrainages

Précisons enfin que l'offre des activités de formation de 2020-2021 comportait une nouvelle formation, soit la gestion de projets et de carrière pour les conceptrices et les concepteurs dans les arts de la scène. La réponse des membres a été très positive. Aussi, nous poursuivons la réflexion entreprise pour développer et réaliser de nouvelles formes d'organisation de nos activités de formation afin de répondre spécifiquement aux besoins des personnes conceptrices et d'y augmenter la participation de nos membres.

La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation

L'APASQ s'est impliquée dans les organismes suivants au cours de l'année : *Compétence Culture, le comité sectoriel de la main-d'œuvre en culture*, le Conseil québécois du théâtre (CQT) et Écoscène, organisme qui a pour mission de réduire les conséquences environnementales de la production culturelle. Viviane Morin siège d'ailleurs sur son conseil d'administration.

L'APASQ, en collaboration avec la FNCC et sept associations d'artistes dont, l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD), l'Association des réalisateurs et réalisatrices

du Québec (ARRQ), la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ), la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), TRACE, l'Union des artistes (UDA) et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) ont fait plusieurs revendications politiques tant pour la PCU, la PCRE, un plan pour la réouverture et la relance, pour que les subventions allouées aux producteurs ruissellent jusqu'aux artistes, pour la loi C-10 sur la radiodiffusion et enfin pour la réforme des deux lois sur le statut d'artiste. L'APASQ a d'ailleurs déposé un mémoire dans le cadre de cette révision. Il est accessible en ligne pour consultation ainsi que les mémoires des autres associations sur le site Internet du ministère de la Culture et des Communications. Cette coalition, si on peut l'appeler ainsi, est le fruit d'un extraordinaire travail de la FNCC et en particulier de sa présidente Pascale St-Onge qui travaille sans relâche. L'idée de travailler ensemble entre associations d'artistes et de faire front commun nous permet d'obtenir des avancées dans nos revendications que nous n'aurions peut-être pas eues en travaillant chacun de notre côté. Ensemble nous sommes plus forts et je suis bien fière de cette coopération.

De concert avec les autres associations, nous avons également élaboré un sondage pour mesurer les impacts de la pandémie auprès de nos membres respectifs, spécialement en ce qui concerne la santé mentale. Les résultats nous ont démontré qu'il y avait une urgence à agir et à interpeller le gouvernement pour que des sommes soient attribuées afin d'offrir de l'aide pour la santé mentale des travailleurs autonomes et des artistes qui n'ont pas de filet social.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020-2021

Une des choses que la pandémie a démontrées, mais que le milieu savait déjà, est l'évidence de la précarité dans laquelle vivent les artistes et travailleurs autonomes. Les revendications pour de meilleures conditions ainsi qu'un filet social ne font donc que commencer et l'APASQ sera là, en compagnie des autres associations d'artistes, pour défendre cette cause. Nous continuerons également à participer aux activités des organismes mentionnés précédemment.

2. LA PROMOTION DES ARTS DE LA SCÈNE QUÉBÉCOIS

Avec les activités qui étaient prévues pour donner une seconde vie à l'exposition « Et Après » et qui ont été annulées, nous avons tout de même travaillé à l'élaboration d'activités afin de promouvoir la profession. En collaboration avec Écoscéno, nous avons organisé plusieurs tables rondes qui ont été présentées au Carrefour international de théâtre et au Festival TransAmériques. De plus, une table ronde a été diffusée via Zoom à la maison du développement durable dans le cadre de leur programmation. Les thématiques de ces activités tournaient autour de l'écoresponsabilité dans les arts de la scène, mais a permis tout de même de mettre de l'avant le métier des personnes conceptrices. Le visionnement des tables rondes sera disponible sur notre site internet.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021-2022

L'APASQ souhaite, au cours des prochaines années, revoir l'aspect promotion de la profession afin de renforcer ce mandat. Nous souhaitons également revitaliser la Fondation Jean-Paul Mousseau qui a été créée pour soutenir l'APASQ dans ses différents projets. De

bons liens se sont créés avec le Carrefour international de théâtre à Québec et le FTA et nous planifions refaire des activités de types « rencontres professionnelles » et de proposer encore une fois aux deux festivals mentionnés de faire partie de leur programmation satellite.

3. LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

La caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS)

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le passé, plusieurs membres négligent d'ouvrir un compte REER, perdant ainsi des sommes considérables. Nous avons donc continué à mettre l'emphase sur l'importance d'ouvrir le REER lorsque quelqu'un devient membre de l'association.

Comité des relations de travail et comité numérique

Le comité de relation de travail a bien travaillé durant l'année, particulièrement pour s'assurer que les demandes de la part de certaines associations de producteurs ne viennent pas fragiliser davantage les conditions de travail des personnes conceptrices qui ont déjà été bien ébranlées lors de la dernière année.

Nous avons été sollicités par les différentes associations de producteurs afin de négocier des annexes particulières dues à la COVID. Les conditions proposées dans ces annexes étaient inacceptables et particulièrement pour une entente concernant la webdiffusion.

Il faut savoir que TAI, qui regroupe les théâtres suivants : TNM, Duceppe, Denise Pelletier, le Trident, la Bordée, le Théâtre d'aujourd'hui et le Quat'sous, a reçu une subvention substantielle pour développer une trousse web pour ses membres. La firme Impact TV a été mandatée pour négocier avec trois associations d'artistes dans le but d'aboutir à un contrat type pour encadrer les diffusions sur le web. Le comité de relation de travail ainsi que le comité numérique se sont penchés sur les offres, mais comme mentionné celles-ci se sont avérées insuffisantes pour la charge de travail supplémentaire en plus de ne pas garantir les redevances habituellement reçues par les personnes conceptrices.

L'APASQ a bien tenté de recueillir des informations concernant la diffusion web, mais les informations à ce sujet sont encore loin d'être concrètes. De ce fait, il a été difficile de réunir le comité numérique pour y travailler.

Toutefois, un petit guide intitulé « outil de négociation » a été élaboré afin d'aider les membres en cette période où tout se bouscule et où la diffusion sur le web sera de plus en plus présente. Ce travail a été fait en collaboration entre tous les membres du CA et Manon Gagnon, mais une très grosse partie a été effectuée par Julie Vallée Léger et nous lui devons une fière chandelle.

Comité écoresponsabilité dans les arts de la scène

Ce comité a été mis sur pieds au courant de l'année et nous nous sommes rencontrés à quelques reprises pour discuter des enjeux liés à l'écoresponsabilité dans les arts de la scène. De ces discussions est venue l'idée d'organiser, conjointement avec Écoscéno, des tables rondes présentées dans le cadre des activités satellites du Carrefour Théâtre de Québec et du FTA.

Comité promotion de la profession

Ce comité initialement appelé comité Quadriennale de Prague a changé de nom, démontrant une volonté de multiplier nos activités de représentation et de promotion de la profession.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021-2022

CSAS

En ce qui concerne les comptes REER non ouverts par les membres, nous nous donnons comme objectif que tous ces comptes soient ouverts au courant de l'année. Nous allons donc partir une campagne de communications à cet effet.

Comité de relation de travail

Comme mentionné, nous voulons lancer ou relancer certaines négociations. Donc, le comité de relations de travail sera sollicité comme toujours. De plus, des réunions pour des situations particulières seront certainement à prévoir. Le comité a toujours comme priorité l'intérêt des membres.

Comité numérique

Puisque la tendance pour les diffusions web ne semble pas vouloir s'essouffler, en plus que les subventions se multiplient pour le numérique, il serait donc important de trouver des solutions pour la récolte et le partage d'informations.

Comité écoresponsabilité dans les arts de la scène

Profitant d'une belle collaboration entre Écoscéno et l'APASQ, nous allons certainement continuer à travailler ensemble pour mettre de l'avant l'écoresponsabilité, que ce soit par l'organisation ou la participation à des événements ou bien à la réflexion des enjeux liés à la problématique.

Comité promotion de la profession

Le comité se penchera sur la possibilité d'organiser davantage d'activités pour mettre en valeur le travail des personnes conceptrices. Nous allons également entamer la préparation pour notre participation à la 15^e édition de la Quadriennale de Prague qui aura lieu du 8 au 18 juin 2023.

4. LE MAINTIEN D'UNE SAINTE GESTION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION

Pour l'année financière 2020-2021, malgré le ralentissement des productions, la situation financière de l'APASQ se maintient quand même, puisque nous avons des surplus grâce entre autres aux différentes subventions d'urgence. Néanmoins, nous demeurons prudents avec les prévisions budgétaires pour l'année à venir.

L'AMÉLIORATION DES OUTILS D'INFORMATION ET DE MOBILISATION DES MEMBRES ET DES ARTISTES REPRÉSENTÉS

Conçu et lancé en 2019, le nouveau site Web de l'APASQ offre une nouvelle vitrine à nos membres et propose de nouvelles fonctionnalités, dont un bottin dans lequel il est possible de téléverser des documents visuels et sonores tels des photos, de l'audio ou des vidéos. Cette nouvelle plateforme mise à jour régulièrement est un bon outil de communication et facilite l'accès à l'information et à nos ressources spécifiques associatives. Enfin, une plus grande fréquence de notre infolettre et une présence accrue dans les médias sociaux nous permettent d'entretenir un lien privilégié avec nos membres et de diffuser des nouvelles sur l'actualité, qui d'ailleurs nous sert grandement en cette période de crise sanitaire que nous vivons toutes et tous.